



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22137538



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

09 NOV. 2022

Greffé
Le greffier

N° d'entreprise : 0809 543 588

Nom

(en entier) : **CANDY PACK BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue des Biolleux 2, 4800 Verviers****Objet de l'acte : Démission - Nomination**

EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS ÉCRITES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EXERCANT LES POUVOIRS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 OCTOBRE 2022:

1) L'actionnaire unique prend acte de la démission de la SA TRENDY FOODS FINANCES en sa qualité d'administrateur de la Société et dont le représentant permanent est Francis PLUNUS et dont le représentant permanent suppléant est Monsieur Guido BERGMANS .

2) L'actionnaire unique constate que la SRL FPJF Management n'est plus administrateur de la Société depuis le 01.05.2017 (voir extrait de l'AGE du 28.04.2017 publié au Moniteur belge le 23.05.2017 sous le n°0072855).

3) Les actionnaires nomment comme nouvel administrateur pour une durée de 6 ans, à compter ce jour la SRL YOUNG INVESTMENT dont le représentant permanent est Madame Caroline SIMONIS.

Son mandat viendra à échéance lors de l'AGO de 2028.

Pour la SA CANDY PACK BELGIUM

Amélie HABETS

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).